

L'INFORMATION DE L'EXÉCUTIF COMMUNAL N° 19 HIVER 2023 – 2024

rhème	4
AVORISER UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS	
_A VIE POLITIQUE	6
PROJETS & RÉALISATIONS	6
LA VIE À ANIÈRES	10
RÉTROSPECTIVE	
NEWS	
BRÈVES	16
LA CULTURE À ANIÈRES	18
.ES EXPOS À LA GALERIE	
_A VIE PRATIQUE	20
NFOS PRATIQUES	20
GENDA	

#### **IMPRESSUM**

**Édité par** Commune d'Anières Route de la Côte-d'Or 1 1247 Anières T +41 22 751 11 45

info@anieres.ch anieres.ch

f ©

**Fréquence de parution** 2 fois par an

Impression Printissimo SA Tiré à 1'150 exemplaires Imprimé sur papier offset 150 gr certifié FSC Conception et rédaction Claire Armeli

**Réalisation** S agence Photo de couverture Olivier Riethauser





# ÉDITO

## Un effort important à faire en matière de gestion des déchets

Chères Aniéroises, chers Aniérois,

Ces dernières années, la politique de gestion des déchets a pris beaucoup d'ampleur à tous les niveaux; national, cantonal et communal. Malgré un renforcement des réglementations, une forte sensibilisation de la population et de nombreuses mesures entreprises pour améliorer la gestion des déchets, la production de déchets reste globalement élevée et la marge de progression en matière de recyclage demeure importante.

La commune d'Anières est non seulement concernée par ces enjeux mais elle a aussi l'obligation de mettre en place toutes les mesures nécessaires favorisant une meilleure gestion des déchets produits sur son territoire communal. Aujourd'hui, il n'est plus seulement recommandé de trier; c'est un devoir que chacune et chacun doit accomplir pour garantir un avenir pérenne pour tous.

En outre, le Canton de Genève ne dispose plus de suffisamment de place pour stocker ses mâchefers (résidus des déchets qui n'ont pas pu être incinérés représentant environ 20% de l'ensemble des déchets produits à Genève). Ce dernier est depuis un certain temps à la recherche de nouveaux emplacements pouvant accueillir ces mâchefers. Anières fait partie des 7 communes identifiées mais n'a dans un premier temps pas été retenue. Même si une autre commune est pressentie, Anières reste toutefois reconnue comme site potentiel, raison pour laquelle il est primordial d'agir à la source en réduisant considérablement le volume des déchets produits.

Vous trouverez dans l'article ci-après de plus amples informations sur la politique de gestion des déchets de notre commune et les mesures que nous avons commencé à prendre pour atteindre nos objectifs.

Je vous souhaite une bonne lecture et en profite pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

## PASCAL WASSMER, MAIRE



# FAVORISER UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

## Développer le tri

La nouvelle loi sur les déchets tend à rendre le tri obligatoire pour les personnes privées, entreprises et entités publiques genevoises. La date d'entrée en vigueur n'est à ce jour pas encore connue mais la Commune d'Anières souhaite d'ores et déjà entreprendre les mesures nécessaires visant à assurer le tri des déchets sur tout le territoire communal.

Actuellement, deux tiers du contenu des poubelles du canton de Genève sont composés de matières recyclables, comme le carton, le verre et les déchets organiques. Ces déchets ne devraient

donc pas être destinés à être brûlés. Trier ses déchets au lieu de les jeter dans la poubelle ordinaire, c'est permettre de les transformer en nouveaux objets et économiser des ressources naturelles et financières.

Aujourd'hui, la commune d'Anières est relativement bien placée en comparaison des autres communes genevoises en matière de recyclage, notamment grâce au volume important de déchets de jardin récupérés. Elle a toutefois des efforts à faire sur les autres types de déchets.







## Augmenter le nombre d'écopoints 🛟



Consciente des efforts à fournir en matière de tri des déchets, la commune d'Anières a fait appel à un bureau d'ingénieurs pour mener une étude. Les résultats indiquent qu'il faudrait idéalement disposer de 11 écopoints sur la commune, répartis principalement au sein de la zone d'habitations du littoral pour assurer la proximité entre une habitation et un centre de tri. Ces écopoints devraient au minimum être équipés de containers enterrés pour les ordures ménagères, le papier/carton, le verre et le PET, ainsi que de bacs roulants pour déchets de cuisine.

Sur le domaine public communal, il n'y a à ce jour pas les ressources foncières nécessaires permettant de mettre en place ces 11 écopoints répartis de sorte à couvrir l'ensemble du territoire concerné. La commune se doit donc d'être attentive aux éventuelles opportunités se présentant ces prochaines années, notamment dans le cadre de futures demandes d'autorisations de construire ou projets immobiliers. Il s'agirait alors de demander aux acquéreurs des cessions au domaine public permettant d'implanter ces écopoints, par exemple en bordure des parcelles. Ceci en tenant bien évidemment compte des diverses contraintes techniques et légales, comme par exemple le fait de respecter la distance minimale entre une habitation et un écopoint.

# Réduire le porte-à-porte pour les ordures ménagères

Actuellement, les levées des ordures ménagères en porteà-porte se font deux fois par semaine (sauf certains mois de l'année). Lorsque de nouveau écopoints auront pu être implémentés sur la commune, bon nombre d'habitants pourront jeter leurs poubelles ménagères à l'écopoint le plus proche. À terme, la fréquence du ramassage en porte-à-porte pourra être revue à la baisse, permettant ainsi de réduire les dépenses de la Commune, la pollution et le trafic routier.

## Ne pas oublier les déchets spéciaux



Le tri des déchets spéciaux ne relève pas de la responsabilité des communes, mais de celle du canton. Il est possible de trier ses déchets spéciaux auprès de certains écopoints ou de déchetteries cantonales. À Anières, les habitants peuvent bénéficier gratuitement du service Mobilitri, véritable déchetterie mobile, en se rendant aux points de collecte prévus à cet effet aux dates indiquées. Rien de plus pratique!

Pour rappel, les déchets spéciaux sont par exemple les huiles, peintures, médicaments, piles ou encore éclairages économiques.

+ d'infos sur mobilitri.ch

## Calendrier des déchets

Vous avez un doute sur les jours de levées en porte-àporte ou voulez en savoir plus sur les écopoints à Anières? Retrouvez toutes les informations utiles dans le calendrier des déchets 2024, distribué dans toutes les boites aux lettres d'Anières et disponible en ligne sur anières ch

## Augmenter le nombre de containers pour déchets de cuisine

Aujourd'hui, le tri des déchets de cuisine n'est pas encore systématique à Anières. Et pour cause, le nombre de containers mis à disposition est insuffisant. C'est ce qu'indique le rapport d'étude du cabinet d'ingénieurs mandaté par la commune. Nous devons élever le nombre de ces bacs à 23, à répartir uniformément sur la commune. Une information sera envoyée à toute la population au printemps prochain lors de la mise en œuvre de cette opération.

Pour mémoire, les déchets de jardin et les déchets de cuisine ne sont pas traités de la même manière. Actuellement, les déchets de jardin sont récoltés en porte-à-porte une fois par semaine sur toute la commune (deux fois par semaine d'avril à juin, puis de septembre à novembre).

# Contrat avec Mobilitri renouvelé



La commune d'Anières, tout comme 10 autres communes de la région Arve et Lac, vient de renouveler son contrat de partenariat avec Mobilitri pour une durée d'un an. Cette année encore, les autorités communales ont décidé d'offrir à la population les coûts de levées sur appel destinées prioritairement aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Ce service est désormais disponible 5 jours par semaine.

Ce partenariat avec Mobilitri fait l'objet d'un test basé sur une durée de 3 ans. La commune d'Anières et les autres communes partenaires devront faire un bilan et analyser les éventuelles autres solutions possibles en matière de levées sur appel.



## Un nouveau parking souterrain à Anières

Les travaux du parking se sont achevés par l'exécution de nombreuses installations techniques, telles que les systèmes de sécurité incendie et de vidéo-surveillance, les bornes de recharge électrique, la ventilation, les sanitaires, la signalisation au sol et les finitions de serrurerie. L'ouverture au public s'est tenue le 16 décembre. Durant la phase d'ouverture et en attendant la mise en application de la nouvelle politique de stationnement dans toute la commune, le stationnement dans le parking est libre.

Ce nouveau parking dispose d'environ 90 places dont 4 places de recharge pour véhicules électriques (une avec recharge rapide), 2 places dédiées aux véhicules Mobility (1 berline + 1 utilitaire) ainsi que 4 places de dépose-minute pour l'école. Il offre également de nombreuses places dédiées aux véhicules à deux roues, motorisées ou non.

Le parking provisoire se trouvant derrière la Mairie sera quant à lui supprimé dans les semaines qui suivront l'ouverture du parking souterrain.





## La nouvelle place est ouverte au public

Les derniers mois de travaux d'aménagement de la place au-dessus du parking ont en grande partie été consacrés aux revêtements de sol et aux plantations.

Les équipes actives sur le chantier ont œuvré à la mise en place de fosses de Stockholm. Ce dispositif innovant permet d'adapter les espaces publics au réchauffement climatique en réutilisant les eaux pluviales pour approvisionner en eau les arbres et plantes à travers un circuit souterrain. Ces fosses sont composées d'un sol bien aéré et poreux, grâce à de la pierre calcaire et à un mélange de charbon et de terreau. Le tout constitue l'apport nutritionnel et hydrique idéal pour les arbres et les plantes, favorisant ainsi leur bon développement malgré les sécheresses à venir.

La nouvelle place a vu le jour simultanément avec le parking souterrain. Certaines zones ne sont pas encore terminées, notamment celle donnant sur le club de tennis et les abords de l'école dû à son agrandissement futur débutant en juillet 2024. Enfin, l'esplanade devant le bâtiment 3-5 route de la Côte-d'Or et le jardin public à l'arrière de la Mairie seront finalisés courant 2024.



Philippe Weissbrodt

## Quid du nom?

La Commune d'Anières souhaite donner un nom officiel à cette nouvelle place. Pour ce faire, elle avait lancé un appel à idées lors d'un sondage à la population en 2022. Trois noms ont désormais été retenus et considérés viables et disponibles d'après l'Office de la nomenclature:

Place Karine Lieven / Place Willy Suter / Place de la Côte-d'Or

Un sondage sera prochainement proposé à la population aniéroise afin de guider l'Exécutif dans son choix final. À cette occasion, des fiches explicatives pour chaque proposition seront fournies aux habitants.

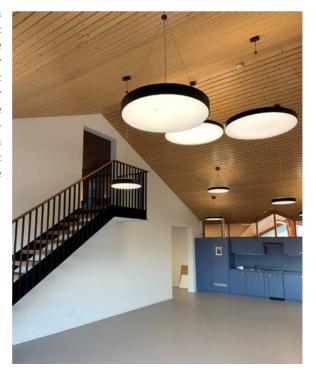
# Les travaux des immeubles 3-5 rte de la Côte-d'Or avancent bien

Les travaux de rénovation des immeubles sis au 3-5 route de la Côte-d'Or ayant débuté en mars 2023, ces derniers mois ont été principalement consacrés à l'enveloppe thermique du bâtiment, à la réfection du réseau sanitaire, ainsi qu'à la création d'arcades au rez-de-chaussée en lieu et place des box. Les travaux devraient s'achever au printemps 2024. Les aménagements extérieurs autour des bâtiments se feront à la fin des travaux, permettant ainsi le retour des locataires dans leur logement et la mise en location des ateliers.



## L'étage de la direction de l'école a fait peau neuve

L'été dernier, les travaux de rénovation de l'étage de la direction de l'école ont été réalisés en un temps record, puisque la période du chantier devait se limiter aux congés d'été. Il s'agissait notamment de rénover la salle des maître.sse.s pour accompagner l'augmentation du nombre d'enseignants dans le cadre de l'agrandissement de l'école. Les bureaux de la direction et des secrétaires ont également été rénovés et réagencés et une salle de conférence a pu être créée.





# Du nouveau du côté du plan directeur communal

Après avoir été examiné par les services de l'État, le plan directeur communal d'Anières a été présenté à la population lors d'une séance publique le 15 juin 2023.

Suite à cette séance, les Aniéroises et Aniérois, ainsi que les associations, ont eu l'opportunité de formuler des observations dans un délai de 40 jours. Ces dernières sont actuellement en train d'être traitées par les membres du

Conseil municipal et les experts. À l'issue de cette phase d'analyse, les auteurs de ces observations recevront un retour.

La prochaine étape consistera en la validation du plan directeur par le Conseil municipal, qui se fera au moyen d'un vote sur une résolution.



## RÉTROSPECTIVE

## Le cinéma en plein air

Cette année encore le cinéma en plein air s'est invité à Anières à 3 reprises en juin et septembre et a rencontré un vif succès. Au niveau de la programmation, il y en avait pour tous les goûts: film d'animation Disney/Pixar, comédie pour adolescents et comédie pour adultes. Le beau temps était au rendez-vous et les familles ont pu apprécier ce moment de détente, confortablement installées tout en mangeant du pop-corn ou une glace.



# Une fête des promotions riche en émotions

C'est le vendredi 30 juin que s'est tenue la fête des promotions. Tout au long de la journée, les enfants de l'école d'Anières se sont vu proposer de nombreuses activités originales comme du roller, du tir à l'arc, un *babyfoot* humain ou encore un spectacle tout en bulles.

Dans l'après-midi, les enfants ont pris part à un lâcher de ballons. En fin de journée, autorités, enfants et familles se sont réunis pour le traditionnel cortège dans le village, suivi de la partie officielle et d'un spectacle donné par les enfants de 8P. Enfin, la soirée s'est déroulée sous la tente en musique et autour d'un bon repas.





# La fête nationale tout en lumière

Une fois de plus, la fête du 1<sup>er</sup> août s'est tenue sur le terrain agricole situé à la sortie de Chevrens. Malgré un temps plutôt capricieux, la soirée a rencontré un franc succès. Elle a débuté par des animations destinées aux enfants et une partie officielle menée par les autorités communales.

Le cœur de la soirée fut bien sûr le magnifique spectacle de drones, alliant musique rythmée et formes lumineuses. Il a fallu pas moins de 200 drones pour réaliser cette prouesse qui a émerveillé l'assemblée. Enfin, le traditionnel feu de joie a laissé place à une fin de soirée en musique.



## Une ambiance enflammée au Festival Ajafest

Le Festival Ajafest a fait son grand retour les 18 et 19 août dans un champ idyllique de notre belle campagne. Cette année encore, il a réuni de brillants musiciens proposant des styles de musique variés, tel que du reggae, hip-hop, de la house ou encore du global groove. Tant les

artistes que les festivaliers y ont «mis le feu» durant tout le week-end! Les infrastructures et la décoration du festival ont vraiment marqué les esprits et n'ont fait que contribuer à rendre l'expérience inédite.



## Apéro-concert de la rentrée

Malgré un temps un peu mitigé, c'est dans une ambiance conviviale et en musique que bon nombre d'Aniéroises et Aniérois se sont retrouvés à la plage du Débarcadère le 31 août dernier. L'évènement avait été organisé conjointement par la Mairie et l'Association des Parents d'Elèves d'Anières (APEA) visant à favoriser les rencontres et échanges entre les enfants scolarisés à Anières et leurs parents, l'APEA, l'école, la Mairie mais aussi les habitants d'Anières. Les associations Artistes en herbe et L'Atelier du Village avaient à cette occasion proposé aux enfants présents des ateliers créatifs.

## Le vide-greniers à Anières

C'est sous un soleil de plomb que le vide-greniers s'est tenu dans le préau de l'école d'Anières le 2 septembre dernier. Une fois encore, le nombre de stands était au complet et les exposants étaient déjà sur place tôt le matin pour choisir le meilleur emplacement et installer leurs objets à vendre. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que vendeurs comme acheteurs ont fait des affaires. L'association organisatrice avait pour l'occasion tenu un stand de boissons et de mets faits maison.





# Clean-up-day: un engagement collectif pour une commune propre!

Une quarantaine de personnes se sont réunies le 16 septembre dernier pour lutter ensemble contre les déchets sauvages. Lors de cette 3e édition du Clean-up-day, les bénévoles se sont divisés en plusieurs groupes pour arpenter différentes zones du village. En plus du ramassage des déchets, la Commune avait cette fois organisé conjointement avec l'association

ZeroWaste un rallye des familles. Cette activité répartie sur plusieurs stands visait à sensibiliser les familles – en particulier les enfants – en matière de consommation et de production des déchets, à travers différents ateliers ludiques.

# La croisière des aînés placée sous le signe de l'amitié

Pas moins de 300 aînés provenant des communes de Corsier, Hermance et Anières sont montés à bord du bateau «Le Simplon» le 19 septembre dernier pour une agréable croisière sur le lac. Le soleil était au rendez-vous et les convives ont pu apprécier le paysage autour d'un bon repas. Cette sortie était l'occasion, pour beaucoup, de vivre des instants de retrouvailles ou de passer un bon moment entre amis. Les tours de cartes

du magicien n'ont fait que contribuer à la bonne ambiance de cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.





## 4º édition de l'Arvélac festival BD

Dimanche 12 novembre à 17h, les portes de la salle communale se referment sur les derniers visiteurs réjouis, un album dédicacé sous le bras. Environ 1300 visiteurs de 7 à 77 ans ont pu échanger avec les 31 artistes suisses, français, belges et italiens l'espace d'un week-end consacré au dessin en notre belle commune.

Les enfants d'Anières ont également contribué à ce succès; un arbre et des centaines d'oiseaux de papier ont été exposés à la suite des ateliers de l'illustratrice «Cocotte-en-Papier» et une fresque embellira prochainement le foyer de Chevrens sous la direction de l'auteur «Baba».



### Art et artisanat de retour!

5 ans après la dernière édition d'Art et artisanat, la commune d'Anières était heureuse de pouvoir à nouveau réunir les artistes aniérois dans le cadre de cet évènement tant apprécié de notre village. Une vingtaine d'artistes ont pu exposer leur travail du 17 au 19 novembre, mettant à l'honneur différentes techniques, telles que la photographie, la peinture, la couture, la céramique ou encore la sculpture. Certains ont même proposé des ateliers créatifs sur place qui ont rencontré un franc succès. À bientôt pour une prochaine édition!



## **NEWS**

## Un nouveau local de vote à Anières

C'est dans le hall d'entrée de la Mairie d'Anières, route de la Côte-d'Or 1, que les citoyens aniérois devront se rendre pour déposer leur bulletin de vote dans le cadre des prochaines votations populaires le dimanche 3 mars 2024. Cette information sera rappelée environ un mois avant les votations et figurera dans l'enveloppe de vote.

Il est également possible de voter par correspondance en postant l'enveloppe de vote au plus tard le jeudi précédent le dimanche de votation.

Enfin, vous trouverez toutes les informations relatives aux prochains objets fédéraux et cantonaux soumis au vote sur le site du Canton de Genève.





## Deux bancs de l'amitié baptisés à l'école

À la suite d'une demande des délégués de classe de l'école d'Anières adressée au Maire en mai dernier, 2 bancs de l'amitié ont été inaugurés en juin en présence de ce dernier, des délégués ainsi que de la directrice de l'école.

Afin de leur donner un peu d'allure, un projet de décoration a été mené par l'enseignante en arts visuels Viviane Doublet dans le courant de l'automne. Tous les élèves ont pu y participer en apposant sur l'un des bancs soit leurs initiales, soit leur empreinte digitale.

Les bancs seront remis en place dans les deux cours d'école respectives en début d'année.







## **ZOOM SUR...**



# Une petite attention pour nos aînés vivant seuls

Le samedi 2 décembre dernier, quatre Conseillers municipaux se sont retrouvés à la Mairie d'Anières pour confectionner des colis destinés à être remis à toutes les personnes ayant 75 ans ou plus et vivant seules à Anières. Ces paquets étaient composés de produits essentiellement locaux dans une démarche de développement durable. La distribution s'est faite durant le mois de décembre à l'approche des fêtes de fin d'année. Une belle attention de la part de nos autorités communales!





# Artistes en herbe, une association dévouée aux enfants

C'est en 2016 que la présidente de l'association Artistes en herbe, Nubia Martinez de Schrevel, a commencé à proposer des cours et ateliers aux enfants scolarisés à Anières. Petit à petit, les groupes d'ateliers ont grandi pour accueillir également des enfants de l'Hospice et du Foyer Saint-Vincent, mais aussi quelques enfants des communes avoisinantes.

C'est dans l'optique de faire évoluer cette communauté d'enfants et plus largement de familles que l'association Artistes en herbe a vu le jour en 2021. Un comité s'est constitué et de nombreux parents sont devenus membres de l'association.

## Buts de l'association

L'association a pour vocation de proposer aux enfants des cours créatifs abordables. Elle vise également à offrir des ateliers créatifs dans la commune lors de manifestations officielles, mais aussi plusieurs fois dans l'année des activités gratuites et sorties culturelles en famille à prix avantageux.

L'association cherche activement des sponsors pour permettre aux enfants n'ayant pas les moyens financiers de prendre part à ces activités. Elle met également un point d'honneur à inclure les enfants en difficulté.

## Cours et ateliers

Artistes en herbe propose 3 ateliers par semaine en-dehors des horaires scolaires, mettant en avant la créativité et l'expression artistique. Le programme repose sur différentes techniques (dessin, peinture, argile, etc.) et varie en fonction de la saison et de l'envie des enfants.

L'association prend régulièrement part aux manifestations de la Commune, en tenant par exemple un stand à la Vogue d'Anières, à la fête du 1<sup>er</sup> août, en exposant les travaux des enfants à la Galerie d'Anières ou dans le cadre de l'exposition Art et artisanat.

Des tarifs préférentiels sur les cours et sorties culturelles sont appliqués pour les parents membres de l'association.



Plus d'informations sur: www.artistesenherbe.ch







## Des mesures entreprises en matière de sécurité

Le 3 juin 2023, l'Exécutif avait organisé à Anières une matinée d'échange sur la sécurité ouverte à toute la population. À cette occasion, certains habitants ont pu faire part au Maire de leurs inquiétudes et doléances en matière de sécurité.

Ces doléances ont été analysées et le Maire a adressé un courrier de réponse rassurant à des pétitionnaires demandant la mise en place de vidéos de surveillance dans le but de renforcer la sécurité à Anières. Il est possible de consulter cette lettre ouverte sur le site de la commune.





## LES EXPOS À LA GALERIE

## 1er semestre 2024

La galerie d'Anières est située au 18 rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 110m² répartis sur 3 étages. La priorité pour les locations est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, la location est possible pour les personnes extérieures à la Commune.

Plus d'informations: anieres.ch



#### 7 - 18 FÉVRIER 2023

Peintures acryliques et dessins - «Un jour fait de mille fleurs», la fascination pour les métamorphoses.



13 - 24 MARS 2023

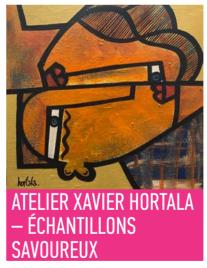
Peintures acryliques mettant en avant le corps humain considéré sous l'angle de la sensualité et de l'émotion.

#### **GUILMETTE BAGHDADI**

17 – 28 AVRIL 2023 Peintures et sculptures

## ASSOCIATION COMMUNES-ECOLE

22 MAI – 2 JUIN 2023 IKEBANA Sogetsu (fleurs)



19 - 30 JUIN 2023

Peintures sur toile, papier, bois



## NOTRE TERROIR, DE LA TERRE À L'ASSIETTE

En septembre dernier, la Commune a organisé conjointement avec le photographe Bertrand Carlier une exposition sur le thème «Notre terroir, de la terre à l'assiette» à la Galerie d'Anières. Ce projet a non seulement permis à une partie de la population aniéroise de (re)découvrir son magnifique terroir, mais aussi de prendre conscience de l'importance de la production agricole dans la commune et des différents métiers concernés.

Afin de poursuivre son objectif de sensibilisation sur cette thématique importante, la Commune proposera une deuxième exposition au printemps 2024, cette fois en extérieur.









## INFOS PRATIQUES

## La Commune engage des jeunes pour l'été prochain

Comme chaque année, la Mairie a le plaisir d'offrir à nos jeunes habitantes et habitants la possibilité de s'engager pour la Commune contre rémunération durant une semaine en été, **entre le 1**<sup>er</sup> **juillet et le 16 août 2024**. Les postes à pourvoir se trouvent au sein de l'administration communale, de la conciergerie et du service Parcs et voirie.

## Critères d'admission

- Les personnes intéressées doivent avoir entre 16 et 22 ans révolus
- Elles ne doivent pas avoir déjà obtenu de job d'été
- Un dossier complet doit être transmis selon les modalités d'inscription ci-dessous



## Modalités d'inscription

Les inscriptions auront lieu du 26 février au 11 mars 2024. Vous pourrez consulter toutes les informations nécessaires sur anieres.ch quelques semaines avant le début des inscriptions.

Afin de préparer les jeunes aux exigences du monde du travail, nous demanderons dès 2024 que le formulaire d'inscription soit accompagné d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation.

Autre nouveauté: afin de faciliter le traitement des nombreuses demandes, le formulaire ainsi que le dossier complet devront être envoyés exclusivement à l'adresse email: jobsete@anieres.ch

Toute demande adressée à la Mairie via une autre adresse e-mail, par courrier ou déposée dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sera pas prise en considération. Les demandes adressées en-dehors de la période d'inscription ou avec un dossier incomplet ne seront pas retenues non plus.

L'attribution des postes se fera par tirage au sort par l'Exécutif et sera communiquée début mai. Une réponse sera donnée à chaque jeune ayant postulé.

Vous trouverez plus de détails sur ces nouveautés dans le règlement relatif aux jobs d'été sur anieres.ch.

Toute l'équipe se réjouit d'accueillir vos jeunes.



# Connaissez-vous le Service social littoral?

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, le service social littoral est à votre écoute dans notre région.

Les Communes de Corsier, Hermance et Anières ont décidé de collaborer avec Collonge-Bellerive, qui était déjà dotée d'un tel service, afin d'offrir à leur population une palette de prestations personnalisées, tant pour les enfants, les familles, les aînés que pour les personnes en difficulté ou isolées.

Vous êtes à la recherche d'un nouveau lieu de vie suite à une séparation, à un problème de santé ou à un changement de situation financière? Vous souhaitez vous réorienter dans votre carrière professionnelle? Vous avez besoin de soutien dans la gestion financière et administrative?

N'hésitez pas à contacter le Service social littoral! Les assistantes sociales se feront un plaisir de vous accueillir durant les horaires d'ouverture.

## Service social littoral

Route d'Hermance 111, Collonge-Bellerive Tél. +41 22 722 10 20

#### Horaires d'ouverture

- A Collonge-Bellerive: les mardis, jeudis et vendredis de 10h30 à 12h / les mercredis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h
- A Corsier: les jeudis de 8h30 à 11h30
- + d'infos sur le site du Service social littoral



## Conteneurs de déchets verts

La commune d'Anières offre aux habitantes et habitants d'Anières une subvention à l'achat de conteneurs de déchets verts:

- conteneur de 360 l au prix de CHF 90.-(au lieu de CHF 275.-)
- conteneur de 660 l au prix de CHF 180.-(au lieu de CHF 562.-).

Pour toute commande: anieres.ch



## Déchetterie mobile



La déchetterie mobile Mobilitri se tient à disposition des particuliers et entreprises de la rive gauche pour récupérer des déchets spéciaux et encombrants. En 2024, la prise en charge se fait 5 jours / 7 aux emplacements prévus à cet effet. Possibilité de solliciter une levée spéciale sur demande (max. 6 objets volumineux).

Calendrier des lieux de tri et jours de passage : www.mobilitri.ch

Pour obtenir le Pass Mobilitri:

- 079 410 03 72
- info@mobilitri.ch

## Les cartes dégriffées, une nouvelle offre des CFF

Les cartes journalières Commune des CFF, c'est terminé! En effet, dès le 11 décembre 2023, les CFF ont mis en place une nouvelle offre pour les communes qui remplace l'ancienne: la carte journalière dégriffée Commune. Cette nouvelle carte est disponible pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> classe (deux niveaux de prix) et avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle est nominative et émise sous forme de billet mobile ou papier. À noter que plus les client.e.s achètent leur carte à l'avance, plus le prix est bas.

La Commune d'Anières vend les cartes journalières dégriffées Commune uniquement à ses habitantes et habitants. Pour acheter ces cartes, il faut se rendre au guichet de la Mairie durant les heures d'ouverture. Aucune réservation ne sera prise à l'avance, que ce soit par téléphone ou par e-mail. N'oubliez pas de consulter les disponibilités sur le site des CFF avant de passer à la Mairie, et de vous munir de votre pièce d'identité et de votre éventuel abonnement CFF demi-tarif.



## Médailles de chien

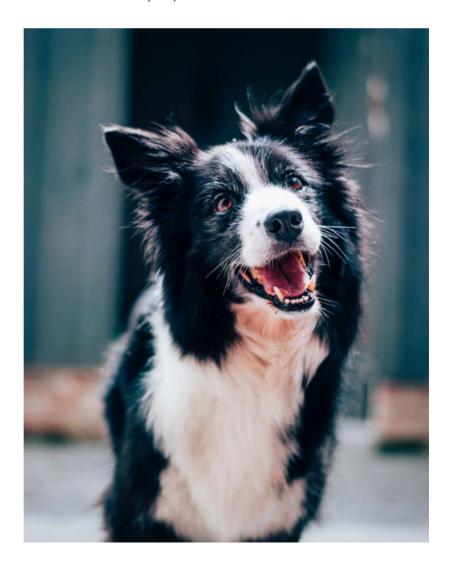
Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs chiens âgés de plus de 6 mois? Dans ce cas, vous devez vous procurer une médaille (marque de contrôle) auprès de la Mairie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars de l'année en cours. Celle-ci est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Vous pouvez faire la démarche en ligne sur le site anieres.ch ou directement sur place.



#### Documents à fournir:

- Attestation d'assurance RC spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année en cours
- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- Carnet de vaccination (vaccination contre la rage à jour)
- Autorisation de détention de chiens de grande taille (si plus de 25 kg et 56 cm au garrot) soumise à la réussite du test de maîtrise et de comportement (TMC) auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires transmet les données des détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établit les bordereaux d'impôt et les envoie directement aux détenteurs de chien pour paiement.



## **AGENDA**

#### De janvier à juillet 2024

Retrouvez plus d'informations sur anieres.ch

## **JANVIER**

## **MARS**

### VŒUX DU MAIRE

#### 18 JANVIER dès 19h

Salle communale

Les autorités communales invitent toute la population à assister aux vœux du Maire et aux promotions citoyennes 2024. Certaines sociétés communales auront le plaisir de présenter leurs activités.

### **BAL DES POMPIERS**

#### 9 MARS dès 19h

Salle communale

L'Amicale des Sapeurs-pompiers s'associe au Team Gymkhana d'Anières pour organiser le 1<sup>er</sup> Bal des Pompiers.

+ d'infos auprès de Christophe Chapotat  $+41\,79\,525\,03\,31$ 

## **FÉVRIER**

### **CHANDELEUR**

2 FÉVRIER 16h -18h

Le Centre de Chevrens – Astural offrira à tous les enfants et gourmands de la commune des crêpes «bonheur» à l'occasion de la Chandeleur.

## **AVRIL**

#### **VIDE-GRENIERS**

27 AVRIL 10h -15h Salle communale

Inscriptions par mail à videgreniers1247@gmail.com



#### 14 FÉVRIER 20h

Chapelle d'Anières

Concert donné par l'artiste britannique Jasmine Jethwa (pop-folk).

Achat de billets sur antigel.ch

## MAI

### **CAVES OUVERTES**

25 MAI 10h -17h

Les 5 caves de la commune ouvrent leurs portes pour une découverte en toute convivialité. Une navette sera mise à disposition par la commune pour les déplacements entre les caves.

## JUIN

## **VOGUE D'ANIÈRES**

#### 1<sup>ER</sup> JUIN toute la journée

Place devant la salle communale

Marché de produits locaux, stands et restauration, animations en famille et activités sportives. Soirée en musique avec DJ.

## PIÈCE DE THÉÂTRE

#### 12 JUIN dès 19h30

Place devant la salle communale

Camion-théâtre proposé par le Théâtre de Carouge, avec pièce mise en scène par Jean Liermier.

Entrée libre.

+ d'infos sur www.theatredecarouge.ch

#### **CONCERT COHERANCE**

#### 13 JUIN 20h

Rue Centrale 29

L'Ensemble vocal Coherance convie toute la population à une soirée musicale.

+ d'infos sur coherance.ch



### CINÉMA EN PLEIN AIR

#### 18 JUIN dès 19h

Place devant la salle communale Projection d'un film pour enfants à 20h30. Petite restauration sur place.

#### 23 JUIN dès 19h

Jardin de l'Astural, Chevrens

Projection d'un film pour adolescents à 20h30. Petite restauration organisée par le Foyer de Chevrens.

### FÊTE DES PROMOTIONS

#### 28 JUIN dès 18h

Groupe scolaire

Animations, cortège, soirée festive.

### LÉMAN BOUQUET FESTIVAL

#### 29 JUIN 10h-23h

Groupe scolaire

Promenade à vélo sur la route des scènes. Halte à Anières organisée par l'association LATMA.

+ d'infos sur lemanfestival.org

## **JUILLET**



#### **DIFFUSION EUROFOOT**

#### 9 & 10 JUILLET Dès 19h Début du match : 21h

Place devant la salle communale Demi-finale

Buvette tenue par l'Amicale des Sapeurs-pompiers. Petite restauration.

#### 14 JUILLET Dès 19h Début du match : 21h

Place devant la salle communale

Finale

Buvette tenue par l'Amicale des Sapeurs-pompiers. Petite restauration.



## LA PATINOIRE EST DE RETOUR

Venez chausser des patins à glace et goûter aux joies de la glisse!



## **Horaires**:

ma-je-ve de 16h à 20h / me-sa-di de 12h à 20h

Durant les vacances scolaires : du mardi au dimanche de 12h à 20h

Buvette et petite restauration en libre service.

Infos et réservations : collectif.lm@protonmail.com

# INFO SPÉCIALE

## Hommage à Raymond et Liliane Masset

C'est à l'âge de 91 ans que Raymond Masset et son épouse Liliane Masset nous ont quittés à la suite d'un tragique accident de la route.

Raymond et Liliane Masset étaient un couple connu et apprécié à Anières. Raymond a eu une belle carrière politique, d'abord en tant que Conseiller municipal de 1971 à 1983, puis Maire de 1983 à 1999. En 2008, il co-fonda l'Amicale des anciennes sociétés aniéroises. Il fut également très impliqué auprès de la Compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières et de l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Anières. Quant à Liliane, elle fonda en 1971 la société de gymnastique d'Anières, dont elle était encore la trésorière avant de partir.

L'Exécutif se joint au Conseil municipal et à l'administration communale pour leur rendre hommage et adresser ses condoléances à leurs proches.



